

Relation de son Eminence le cardinal Edouard Gagnon

à la plénaria du 16-VI-1992

Nous nous trouvons aujourd'hui devant une cause d'un intérêt tout particulier. Soit en raison de la promptitude et du soigné des procès, soit en raison de la clarté des témoignages, soit aussi en raison de l'information sur le milieu familial et éducatif au sein duquel a mûri la vocation de Maurice Tornay et sur le contexte sociopolitique du pays où il a exercé son apostolat.

A partir de ces données, la Postulation a été en mesure de démontrer comme l'exige la pratique de ce Dicastère, qu'existent tous les éléments requis pour conclure à l'existence du martyr: le fait matériel de la mort héroïque, le mobile anti-religieux chez les persécuteurs, et le don volontaire de sa vie pour l'amour de Dieu de la part de la victime.

Je reprendrai les points saillants de cette argumentation, en la faisant précéder de quelques données biographiques grâce auxquelles on peut voir comment l'Esprit Saint a fait croître chez le jeune Maurice les vertus, spécialement la force de la volonté, qui lui ont permis de marcher sans hésitation à la rencontre du martyr.

Les données biographiques

Maurice Tornay naquit à La Rosière, dans le canton suisse du



Cardinal Edouard Gagnon

Valais, le 31 août 1910. Il était le septième enfant de parents profondément chrétiens. Il reçut d'eux, dès son plus jeune âge, un sens très vif de la foi et une solide piété, ainsi qu'un amour concret pour les pauvres. Maman, nous dit son frère (Louis) nous enseignait que l'aumône n'est pas une œuvre facultative, mais une obligation formelle de notre sainte religion.

La nécessité de concilier l'étude avec les travaux de la maison et de la campagne, afin de contribuer aux modestes ressources de la famille, l'aïda à forger un caractère fort et généreux. Les témoins soulignent d'une part certaines difficultés pour dominer son tempérament et, d'autre part, ses progrès continus à l'école et sa piété exceptionnelle. Une de ses sœurs devenue religieuse raconte que pendant les vacances il avait l'habitude de se retirer à l'écart pour méditer et pour prendre de bonnes résolutions, par exemple celle de se confesser chaque semaine, propos auquel il demeura fidèle, même au prix de sacrifices.

De 15 à 21 ans, pour effectuer ses humanités, Maurice fréquenta le collège dirigé par les Chanoines réguliers de l'abbaye de Saint-Maurice. D'après les témoignages de ses compagnons, nous voyons que Maurice donna dans ce milieu des preuves caractéristiques de son tempérament et des qualités morales déjà esquissées durant son enfance. «Il se montra un jeune homme décidé et même têtue lorsqu'il estimait avoir raison, autoritaire au point d'entraîner ses compagnons, très fort en classe, très appliqué, austère dans le domaine de la pureté, et tout autant pieux et fervent dans la pratique religieuse. D'autre part, il était d'un comportement cordial, jovial envers tout le monde, sachant demander pardon lorsque ses paroles ou ses gestes avaient pu peiner les autres. Chaque fois qu'il revenait à la maison, sa famille remarquait «une transformation rapide et profonde: il

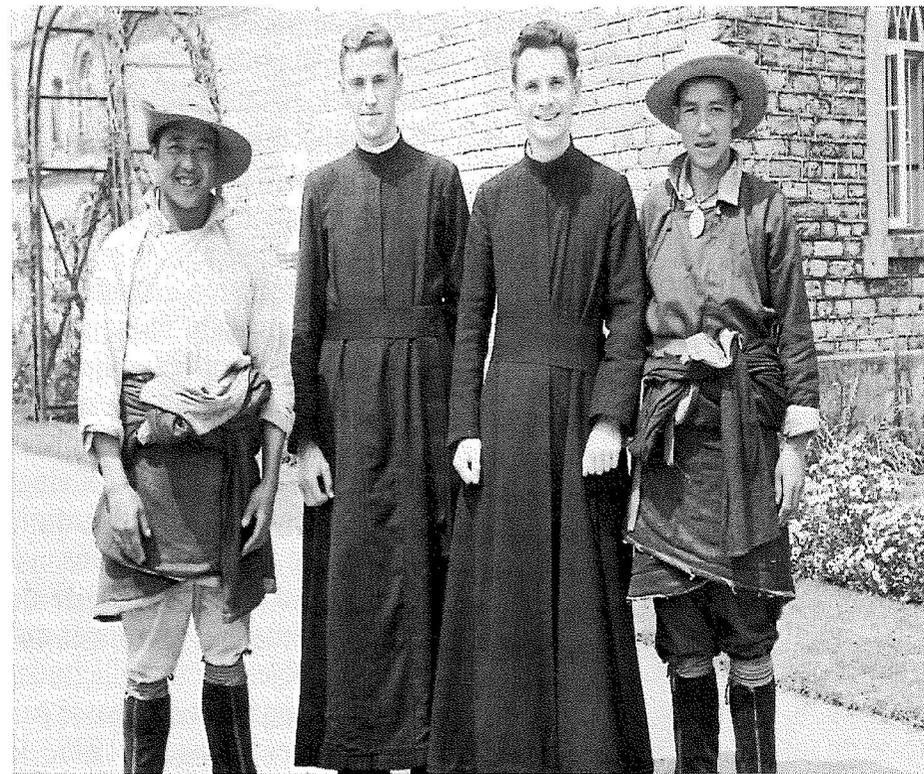
devenait de plus en plus réfléchi.»

Sa vocation au sacerdoce était manifeste, si bien que sa demande d'admission au Monastère des Chanoines réguliers du Grand-Saint-Bernard ne causa nulle surprise. Sa paroisse était régie par eux et des oncles étaient entrés dans la Congrégation. La famille ne fit pas le moindre obstacle à son projet. La pureté de ses intentions ressort clairement de sa réponse à l'une de ses sœurs qui, attristée par son départ, lui parlait des belles choses qu'ils auraient pu réaliser ensemble: «Il y a quelque chose bien plus grandiose que toutes les beautés de la terre, lui expliquant que le Christ avait dit qu'il fallait prêcher l'Evangile jusqu'aux extrémités de la terre, manifestant déjà ainsi son attrait pour les missions.»

Sur ses années de noviciat et de formation philosophique ou théologique, les témoignages et les documents sont plus que suffisants. Ils font ressortir sa patience, son courage durant un séjour à l'hôpital pour une intervention chirurgicale, sa force face à la douleur. De fait ses problèmes d'estomac le feront souvent souffrir durant sa vie missionnaire, mais sans jamais ralentir son zèle.

A l'hôpital, il fit preuve de constance dans la poursuite de ses études, d'esprit de mortification dans la nourriture et surtout de délicatesse de conscience en matière de pudeur et de prudente protection de la chasteté.

Sa sévérité envers lui-même et sa crainte de ne pas atteindre à la perfection dans un ministère trop fa-



Deux témoins oculaires en compagnie des nouveaux prêtres

cile – tel que lui paraissait celui des paroisses du Valais – le confirma dans sa vocation missionnaire.

Il considéra comme une réponse du ciel le fait que ses supérieurs aient accepté l'invitation des Missions étrangères de Paris d'ouvrir de (nouvelles) portes à l'évangélisation du Tibet, contrariée jusqu'alors, par la fondation d'un hospice sur le modèle du Grand-Saint-Bernard, où l'on chanterait incessamment la louange divine et où l'on donnerait aux voyageurs accueil et hospitalité. «Les voyageurs dont il était question étaient de pauvres porteurs de caravanes, transportant de lourds fardeaux à travers les montagnes inhospitalières entre Chine et Tibet, exposés aux dangers, aux accidents et aux maladies.»

Grâce à leur connaissance de la vie en montagne, de leurs notions d'hygiène et à leur prompt secours, les Chanoines auraient pu exercer là-bas leur mission traditionnelle devenue moins indispensable dans les Alpes.

Avant encore d'avoir achevé sa formation théologique, Maurice fit part de sa disponibilité à faire partie du deuxième groupe de missionnaires. Le Supérieur, Mgr Bourgeois, donna son assentiment, persuadé que le serviteur de Dieu «élève exceptionnel» n'aurait aucune peine à mener à terme ses études par son propre travail, sous la conduite d'un prêtre qualifié, tout en abordant l'étude des langues et des coutumes du pays.

Le Supérieur jugeait avant tout que le Serviteur de Dieu était doté

des talents, des vertus et de l'énergie spirituelle requise pour jeter les bases d'une initiative apostolique aussi ardue.

La séparation d'avec la famille à laquelle il était très attaché fut douloureuse. «Maurice savait, nous dira plus tard son frère (Louis) qu'il ne reviendrait jamais du Tibet. Il me l'a dit lui-même.»

En Mission

Après un stage très actif (à Fribourg) pour y acquérir les notions élémentaires de médecine, Maurice s'embarqua à Marseille, le 24 février 1936. Il arriva dans le territoire du futur diocèse de Kangting, le 8 mai. Il poursuivit ses études à la grande satisfaction de ses supérieurs. Il était très doué. «Au bout de deux ans, il possédait parfaitement sept mille caractères chinois.»

Il reçut l'ordination sacerdotale, le 24 avril, à Hanoi. Puis il rentra tout de suite dans sa mission; il célébra sa première Messe solennelle, à Siao-Weisi (le 3 juillet 1938). Deux jours plus tard, il partait pour Tsechung, pour y étudier le tibétain. En effet, il avait été désigné pour diriger le **Probatorium** où se trouvaient (en majorité) des élèves tibétains, à Weisi d'abord, puis à Houa-lopa. Il se consacra à l'éducation de ces enfants, qu'un confrère dénomma **une bande de petits sauvages**, avec une générosité sans limites, se mettant lui-même au régime des indigènes, se levant à trois heures et demie du matin pour prier, faire sa méditation et

célébrer sa messe, afin de pouvoir consacrer plus de temps à ses enfants. Un témoin affirmera: «Il s'est donné avec un zèle total au développement de cette œuvre, afin de former ces jeunes à une piété solide.»

On peut mesurer l'étendue des résultats obtenus du fait que l'un de ses élèves, Guen Fou (alias Che Kouang Yong), victime par la suite de la persécution des communistes et incarcéré durant plus de vingt ans, persévéra au point d'être ordonné prêtre à l'âge de 62 ans.

En 1945, il fut nommé curé de Yerkalo (Yentsing), paroisse qui demeura l'objet de sa sollicitude, même après en avoir été chassé par les lamas (en janvier) 1946. Il continua, à partir de postes plus ou moins distants, à se préoccuper de la foi de son troupeau, cherchant par tous les moyens, jusqu'au martyre inclusivement, à sauver la Mission. Son confrère, le chanoine Lovey évoquant cette période écrira: «Sa fidélité à son devoir de pasteur me paraît être sa vertu dominante, certainement héroïque et suffisante à elle seule à en faire un saint.» Ce témoignage est corroboré par tous ceux qui l'ont vu à l'ouvrage.

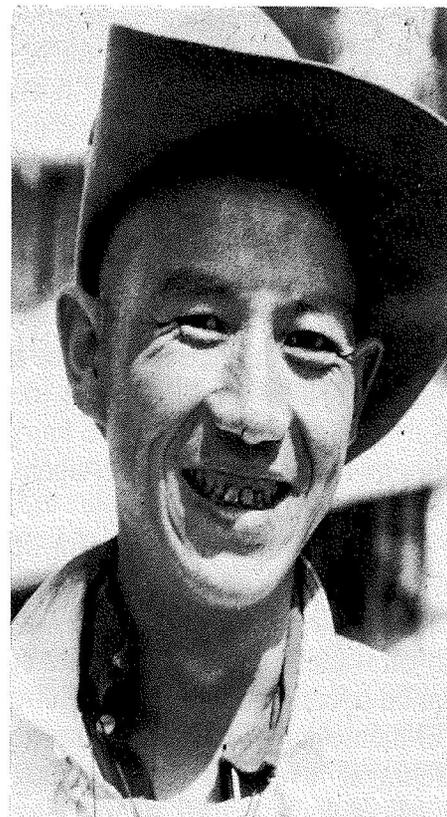
Ces notes biographiques ont été un peu longues; elles aideront à comprendre les circonstances de la mort du Serviteur de Dieu.

Le martyr matériel

Comme cela s'est vérifié pour des causes récentes de martyrs, par exemple celui de saint Maximilien Kolbe ou celui de martyrs espa-

gnols, on ne peut s'attendre à ce que les persécuteurs de l'Eglise émettent publiquement des sentences de condamnation à mort, ni qu'ils les mettent à exécution sous les yeux de tout le monde. Mais sur les circonstances de la mort du Serviteur de Dieu, nous disposons de témoignages plus que suffisants pour parvenir à un jugement certain. Deux des compagnons de son dernier voyage ont été des **témoins oculaires** et tous les missionnaires, ainsi que d'autres personnes présentes dans la région au moment des faits, furent des **témoins par oui-dire** de la part des témoins oculaires.

Ces faits sont clairs. Une fois prise la décision de se rendre à Lhasa pour défendre la mission de Yerkalo, – décision dont nous examinerons les motifs lorsque nous traiterons du **martyre formel** – Maurice partit d'Atentze, le 10 juillet 1949, avec ses deux domestiques Doci (Dominique) et Jouang, en s'agrégeant à une caravane en partance pour Lhasa. Le chef caravanier, Aouang, sera par la suite l'objet de représailles pour l'avoir admis (dans sa caravane). Le nom des personnes faisant partie de la caravane sont connus. Tous, à l'exception de deux, étaient des chrétiens et ils connaissaient les motifs de l'entreprise. Le long du chemin, d'autres voyageurs s'agrégerent à la caravane. Ils furent mis au courant par Aouang du danger que représentait la présence du Serviteur de Dieu et des motifs de son voyage; ils se déclarèrent prêts à porter secours au cas où ils seraient attaqués.



Sandjrou

Mais une marchande de thé chez laquelle la caravane s'était approvisionnée (et peut-être aussi d'autres faux amis de la mission d'Atentze) informèrent des marchands de Yerkalo, lesquels pour se concilier leurs bonnes grâces informèrent les lamas de Karmda (du départ du Père Tornay pour Lhasa). Ceux-ci savaient donc ce qu'entendait faire le missionnaire et pour l'en empêcher, ils lancent à sa poursuite deux de leurs fermiers, Agyié et Yutun, afin de bloquer le passage de Maurice entre la Chine et le Tibet.

Durant le voyage, le Serviteur de Dieu chercha à rendre sa présence aussi invisible que possible. Le soir, dans les campements, il réunit ses compagnons chrétiens sous sa

tente pour prier et pour les encourager. En route, un homme du village de Gunra le reconnut: il en avise les lamas et ces derniers chargent leurs deux émissaires de se mettre en contact avec le chef de la douane de Tchrayul pour l'arrêter au poste frontière et le forcer à revenir sur ses pas sous bonne escorte. L'arrêt du Père fut effectué à Tentho. D'autre part, les lamas (de Karmda) chargèrent onze de leurs moines de lui tendre un guet-apens sur le chemin du retour.

Lors de son arrestation, afin de n'être pas une cause d'ennuis pour la caravane, il obtint qu'on laissât la caravane poursuivre sa route et qu'on se contentât de le reconduire lui-même au poste de douane de Tchrayul avec ses domestiques, Doci et Jouang ainsi qu'un autre chrétien, Casimir Sandjrou. A Tchrayul il s'efforça par des cadeaux de convaincre le chef de la douane à l'autoriser de poursuivre son voyage (vers Lhassa). Ce fut en vain.

Sandjrou témoignera qu'ils avaient le sentiment d'être des prisonniers et que le Père, fidèle à ses pratiques religieuses et à la célébration de la Messe, disait: «Si quelqu'un doit être mis à mort, ce ne pourrait être que lui-même.»

Finalement, le petit groupe en route pour Atentze fut rejoint par deux émissaires armés. Une femme qui avait entendu leur conversation, informa Doci de leur intention de le tuer et celui-ci en informa le Père. Le Père leur dit alors qu'il était le seul responsable de l'expédition. Ils protestèrent de leurs bonnes intentions; cepen-

dant, le chef de l'escorte rendit inoffensives les armes que Maurice et ses compagnons portaient avec eux, selon l'usage, lors de voyages très risqués dans ces régions.

Le 11 août, lorsqu'ils arrivèrent à l'endroit dénommé Tothong, sur territoire chinois, à un tournant du chemin apparurent quatre lamas, fusils braqués en main. Le Serviteur de Dieu cria de ne pas tirer, mais de parler d'abord. Mais, ils tirent sur Doci, peut-être parce qu'il portait la mitraillette et qu'ils ne savaient pas qu'on en avait ôté la culasse. Doci avait déjà reçu des menaces, parce qu'il était resté fidèle au Serviteur de Dieu. Celui-ci se pencha tout de suite sur le corps de Doci et le bénit. Sandjrou et Jouang prennent la fuite et dans leur fuite ils entendent d'autres coups de feu, destinés évidemment au Serviteur de Dieu. Puis, d'autres coups en direction des fuyards, mais, apparemment, sans intention de les tuer, comme c'eût été facile de le faire. Ils le dirent eux-mêmes au chanoine Lattion.

Ils lui racontèrent aussi la dernière vision qu'ils eurent de la scène: ils virent le Père penché vers Doci et ils croient qu'il lui donnait l'absolution. Descendant de la montagne en courant, ils arrivent vers un village de la vallée du Mékong. Ils attendent la nuit avant d'y entrer; ils sont reçus dans une famille qui les fait repartir le matin suivant avant l'aube. On leur dit qu'il y avait dans le même village sept lamas armés qui attendaient le Père pour le tuer, au cas où il aurait échappé à l'embuscade dans la montagne.

Arrivés à Atentze le jour suivant, le 12 août, ils apportent la triste nouvelle au Père en charge de la mission. Celui-ci, grâce à l'aide du mandarin, envoie une équipe de 8 personnes qui trouvèrent les cadavres, le 14, complètement nus mais non attaqués par les vautours ou les autres bêtes sauvages.

Le témoignage de Sandjrou est particulièrement important. «C'est moi, dit-il, et Jouang qui avons lavé le corps du Père; je me souviens qu'il avait reçu une balle à la tempe et une dans le bas-ventre. Je ne me rappelle pas d'avoir vu d'autres blessures. Le cadavre était intact.»

Les dépouilles arrivèrent à Atentze, le 16, et elles furent inhumées religieusement, le 17 au début de l'après-midi.

Les faits furent confirmés par tout le monde, chrétiens et autres habitants de la région. «Dans la région, affirma le chanoine Lattion, la population unanime, tant chrétiens que païens, disait: il a été tué parce qu'il était missionnaire.» Tous les confrères ont considéré le Père Tornay comme un martyr. Les autorités civiles étaient du même avis que la population: «Tué parce que missionnaire.»

La Postulation a présenté beaucoup d'autres témoignages concernant la réputation constante du martyr. Un signe de la conviction des chrétiens de Yerkalo consiste dans le respect manifesté envers la dépouille du Père et de Doci, même durant les incessantes persécutions des années suivantes.

Il nous reste à examiner si la conviction largement exprimée

dans les témoignages et les documents trouve son fondement dans les motifs qui poussèrent les mandants et les exécutants du meurtre et dans les motifs qui portèrent le Serviteur de Dieu à affronter la mort.

III. Le martyr formel de la part du persécuteur

Que ce furent les lamas (de Karmda) qui décidèrent et causèrent la mort du Serviteur de Dieu, les affirmations d'Agyié et de Yutun et des deux agents (ce sont les mêmes personnes) envoyés pour veiller sur lui durant son dernier voyage le démontrent (à l'évidence). Ils l'ont affirmé, comme nous l'avons vu, que si le guet-apens (dans la montagne) n'avait pas réussi, sept autres lamas postés plus bas sur le chemin l'auraient porté à terme.

Après l'arrivée des communistes (à Yerkalo), toujours disposés à se montrer sympathiques au début de leurs conquêtes, le père de Doci accusa les lamas d'être responsables de la mort de son fils; la lamaserie de Karmda fut condamnée par le haut-commissaire politique à verser une lourde compensation.

La Postulation a opportunément inclus parmi les documents quelques études sur la situation religieuse du Tibet et du Yunnan, études antérieures au développement de la cause et indépendantes de celle-ci. Toutes font ressortir l'histoire des persécutions incessantes contre les missionnaires et contre l'Eglise;

elles soulignent la haine impitoyable des lamaserie contre la foi chrétienne et leur crainte de voir s'implanter une religion qui pourrait mettre en évidence leur méthode de domination et ébranler leur monopole (religieux et civil).

Les témoins sont d'accord sur le fait que ce fut précisément cette haine de la religion catholique qui fut cause du meurtre du Serviteur de Dieu. Les deux espions, Agyié et Yutun, dirent à Sandjrou que ce furent vraiment les lamas qui avaient décidé sa mort.

Un missionnaire laïque, M. Chappelet, explique que Maurice n'avait pas connu de sérieuses difficultés durant son apostolat en Chine, c'est-à-dire avant d'être curé de Yerkalo. Un de ces prédécesseurs dans ce poste n'eut pas de problèmes (?), parce que sous sa direction **la mission végétait**. Mais avec le Père Burdin, mort à la tâche, et avec le Père Tornay, les lamas considéraient comme un danger leur zèle et l'impact qu'ils avaient sur la communauté, **parce qu'ils faisaient beaucoup de médecine**, et mettaient de l'ordre parmi les chrétiens. «Depuis longtemps, conclut-il, je prévoyais qu'ils seraient expulsés.»

Les lamas prétendaient que le motif de l'expulsion du missionnaire reposait sur leur droit de s'approprier des biens de la mission. Mais les terrains de la mission ne procuraient pas des revenus aux prêtres; leur fonction était d'établir les familles (chrétiennes) dans une certaine indépendance vis-à-vis des lamas et ainsi de leur permettre de pratiquer librement leur religion.

Le supérieur régional affirme: «Le but ultime et la raison profonde de la conjuration des chefs religieux tibétains était la nécessité de se débarrasser du Père Tornay, parce que tant qu'il aurait été sur place, ils n'auraient pas réussi à se rendre maîtres de la communauté chrétienne, ni de la faire apostasier.»

La déposition du caravanier Sandjrou est révélatrice: «Doci m'a raconté avec quelle insistance les lamas ont intimé au Père l'ordre de s'en aller de Yerkalo. Ils disaient que (le Père) ne pouvait plus rester ni prêcher la religion dans la région. Parce que l'Eglise, expliquait-il, propageait une bonne doctrine et que la population avait de l'estime pour cette doctrine; parce que l'Eglise faisait des œuvres de charité, s'attirant de la sorte la bienveillance des gens, les lamas craignaient de perdre leur influence et qu'ils étaient jaloux envers l'Eglise.»

A toutes ces pressions et à ces ennuis qu'on lui faisait pour le chasser, le Serviteur de Dieu répondait qu'il avait été nommé par l'évêque et qu'il n'entendait pas s'en aller, si ce n'est sur un ordre venu de lui. De fait l'évêque lui avait dit de ne pas céder au chantage, mais seulement à la violence physique. Il résista jusqu'à l'extrême limite puis, laissant toutes ses affaires sur place pour montrer son intention de revenir, il fut finalement reconduit à la frontière par les soldats de son principal persécuteur, Gun Akhio, dépeint comme **une espèce de potentat oriental, de despote tyrannique et cruel et comme un dictateur absolu**.

Des différents postes d'où il cherchait à venir en aide à ses chrétiens, il suivait attentivement les vicissitudes de ses paroissiens; il souffrait de voir qu'ils étaient contraints de pratiquer des rites étrangers et de renoncer aux pratiques chrétiennes. Surtout lors de son séjour (d'un an) à Pamé, il était conscient de mettre en danger sa vie, à cause de son intérêt continu pour Yerkalo.

Cependant, il ne perdit jamais l'espoir de rejoindre son troupeau, cherchant des appuis auprès des diplomates pour se faire restituer ce qu'il considérait comme un droit. Ainsi donc il regardait comme son devoir de tout risquer pour l'amour des siens. C'est ce qui le poussa à entreprendre le voyage qui l'amènera au sacrifice suprême.

IV. Le martyr formel de la part de la victime

La sœur de Maurice rappelait qu'à la demande faite par elle et par son frère sur le moyen de devenir des saints, la maman avait répondu en donnant l'exemple de saint Maurice; et son frère s'était écrié: je serai martyr moi aussi. L'éventualité du martyr ne fut certainement pas étrangère à sa décision de s'offrir pour une mission dont il connaissait les antécédents malheureux.

Forcé de s'en aller de sa paroisse de Yerkalo, il séjourna dans les environs. De son séjour à Pamé, son supérieur dit «qu'il fut le plus dur

de tout son temps passé en mission: dangers de la part des lamas, vie et régime alimentaire à la tibétaine, isolement complet, absence de toute personne à laquelle se confier: il n'y avait là qu'une seule famille chrétienne».

Après une vaine tentative de retour à Yerkalo, il s'établit à Pamé jusqu'en mai 1947. L'évêque fort préoccupé (à son sujet) lui dit de s'éloigner. «A Atentze, près de la frontière, dit M. Chappelet, il pouvait maintenir des relations avec ses chrétiens qui y passaient pour leur commerce du sel, échangé en Chine contre des céréales. Les paroissiens de Yerkalo avaient fait le vœu de faire le chemin de croix, chaque dimanche, jusqu'à son retour.

Les nouvelles de sa mission lui causaient de grandes souffrances. Son compagnon, le chanoine Lovey, nous dit: «Lorsque le Père Tornay fut chassé de Yerkalo (les lamas) forcèrent toutes les familles (chrétiennes) à construire devant leurs maisons un four à encens. Le 1^{er} et le 13 du mois, quand ils brûlent publiquement l'encens, ils contraignent les familles chrétiennes à l'offrir avec les autres sous peine d'amendes et autres vexations. Les familles chrétiennes furent forcées d'envoyer leurs jeunes garçons comme bonzillons à la lamaserie (un certain temps il y en eut dix-sept). Les lamas, ajoute-t-il, ont tous des jeunes garçons comme apprentis et ils ont avec eux des rapports immoraux. Un ancien lama qui vit avec nous (comme maître d'école) insistait: «Je t'assure, Père, qu'il n'y en a pas un seul

qui ne couche avec ces garçons.» Ces choses déchiraient le cœur du Père Tornay et il disait: «Plutôt la mort que de laisser la communauté chrétienne dans cette situation!» (Entre parenthèses: sachant la réputation qui entourait les lamas et pour qu'on ne pensât pas la même chose des prêtres, le Père, lorsqu'il se trouvait tout seul avec ses élèves au probatoire de Houa-lo-pa, ne restait pas à la maison, mais descendait à Weisi pour la nuit.)

Le Serviteur de Dieu fit un voyage en Chine, entre décembre 1947 et mai 1948, dans le but de rencontrer le ministre de Suisse, l'ambassadeur de France et le nonce apostolique (à Nankin). Cette démarche n'eut pas de succès du point de vue diplomatique, mais Mgr Riberi (nonce) l'encouragea vivement à se rendre à Lhasa pour défendre sa cause auprès des autorités et il lui fit don d'un certain montant en dollars pour frais de voyage. De retour à Atentze, il commença à préparer sérieusement son voyage; il réussit à trouver une caravane qui l'acceptât. Il demanda la permission au chanoine Lattion: «J'ai une chance sur mille de réussir; cependant je crois que j'ai l'obligation d'y aller tout de même.»

Le même témoin dira plus tard: «Il semble bien que le Père Tornay avait réalisé ce qui l'attendait. Il désirait le martyre: je le sais pour avoir vécu longtemps avec lui. Avant de partir, la veille (précisément), il dit à son domestique qu'il n'était pas sûr d'en revenir. Il avait aussi écrit qu'il considérait de son devoir de tout tenter, dût-il y res-

ter» et aussi: «Dieu soit béni, j'aurai bientôt l'occasion d'expié mes péchés.»

On ne peut pas dire que le Serviteur de Dieu ait été poussé à entreprendre ce voyage, plus par son tempérament ardent et obstiné, que par un zèle prudent pour la gloire de Dieu. Il avait, c'est certain, un fort tempérament et il défendait ses idées avec opiniâtreté; mais les témoins sont unanimes à dire qu'il avait appris petit à petit à se dominer et qu'il n'a jamais manqué à l'obéissance envers ses supérieurs. L'évêque, Mgr Valentin, déclara: «Le Père Tornay me tenait régulièrement informé des événements par courrier, parfois quotidien.»

L'idée de se rendre à Lhasa ne fut pas le fruit d'une lubie. Voici ce qu'en dit M. Chapelet: «Il y avait eu un précédent qui l'encourageait: lorsqu'une fois un colonel tibétain avait voulu exproprier la mission, le Gouvernement de Lhasa, contacté, avait donné raison à la mission. Cette fois-ci, nous avons cherché de différentes façons de nous mettre en rapport avec le Gouvernement de Lhasa, par des lettres et par l'intermédiaire du représentant de l'Angleterre (à Lhasa), mais aucune réponse ne nous parvint jamais.»

Voici l'avis du chanoine Melly: «Personnellement, je suis convaincu que le Père Tornay avait quelque chance de réussir. Le Gouvernement avait à cœur de sauver sa face aux yeux des Gouvernements étrangers. Si les lamas avaient été sûrs de l'insuccès des démarches du Père Tornay, ils l'au-

raient laissé passer; leur position en aurait été plus solide par la suite.»

De toute façon le Père Tornay se mit en route avec la permission de ses supérieurs. Mgr Riberi déclara plus tard au Père Lattion: «En somme, c'est moi qui suis la cause de sa mort.»

La prudence du Serviteur de Dieu transparaît dans le soin et la réserve avec lesquels il prépara son voyage et les précautions qu'il prit pour passer inaperçu. Lorsqu'il vit se produire le déroulement des événements, il fit tout pour assurer la sécurité de ses compagnons et pour prendre sur lui-même les représailles. Il renonça à la possibilité (toute théorique) d'une fuite. Il affronta la mort avec sérénité. Sandjrou, qui l'accompagna jusqu'au dernier moment, se rappelle de l'avoir entendu dire: «Il en va de nous comme du Père Nussbaum (qui fut tué en route, près de Pamé, en 1940): offrons cela pour les chrétiens du Tibet; ne nous laissons pas décourager.» Puis il raconte: «Le dernier soir, pendant le souper, le Père nous a demandé si nous avions eu peur (durant les événements menaçants de la journée). Nous répondîmes que non, bien qu'en réalité nous avions eu grande peur et nous avions de la peine à avaler notre riz. Le Père nous dit alors: «Il ne faut pas avoir peur; s'ils nous tuent nous les quatre, nous irions tout droit en paradis. C'est pour les chrétiens que nous mourrions.» Puis il récita son bréviaire et dit le chapelet...»

Sandjrou ajoute: «A partir de Dialang, le jour de la mort, il répé-

tait que s'il devait mourir, ce serait très bien. Il se préparait certainement à la mort: le dernier matin, il se contenta de quelques bouchées et le long du chemin il pria le chapelet. Quant à pardonner aux ennemis, il dit à plusieurs reprises que nous ne devions pas en vouloir à Agyié et à Yutun, les émissaires de la lamaserie.»

CONCLUSION

En guise de conclusion, nous pouvons prendre le témoignage de Mgr Angelin Lovey, la personne qui lui fut la plus proche durant son itinéraire sacerdotal: «J'affirme devant Dieu que jamais je ne lui ai vu faire ou dire quelque chose qui pût constituer un péché grave. Par contre, j'ai souvent entendu de sa bouche des paroles non seulement édifiantes, mais vraiment saintes et héroïques. Par-dessus tout, j'ai été le témoin de sa vie exemplaire, de ses veilles, de ses prières, de son esprit de pauvreté, de son zèle apostolique, de ses saintes colères, de ses désirs ardents de justice et pour le Règne de Dieu, de son obéissance héroïque, de son intrépidité devant les dangers de mort, de sa mansuétude, malgré son caractère vif et facilement irritable. Surtout, j'ai été le témoin oculaire et par oui-dire de sa fidélité à son devoir de pasteur. C'est pour cette vertu que le Père Tornay a exposé sa vie durant plus de quatre longues années et l'a finalement offerte, à l'exemple du Bon Pasteur, afin que les siens conservassent la vie de la foi et de la grâce et pour

que le Tibet s'ouvrît enfin à l'Évangile.»

A la question proposée (constat-il du martyre du Serviteur de Dieu, Maurice Tornay?...) je réponds avec assurance: oui.

Rome, le 16 juin 1992.

(signé):

Edouard Cardinal Gagnon, p.s.s.

N.B. Cette traduction est littéralement exacte. Cependant, je me suis permis de rectifier quelques erreurs mineures de noms de lieux ou de dates, ce qui n'ôte rien à la valeur de l'original. En outre, pour une meilleure intelligence du texte, je me suis permis d'ajouter, entre parenthèses, quelques compléments utiles. Mais toutes les parenthèses ne sont pas de mon cru: il y en a quelques-unes qui figurent dans l'original.

Martigny, le 5.7.1992.

+ *Angelin Lovey, vice-postulateur*

